

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation des travaux d'entretien et de réparation du Bâtiment administratif de la circonscription régionale Tataquine sise à la nouvelle Tataquine.

Seules les entreprises agrées par les autorités compétentes spécialité **B0 catégorie 1 ou** plus ou soumises d'une patente pour exercer les travaux de bâtiment et de travaux publics peuvent participer à la présente consultation.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 4 du

Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermée et scellée, libellée au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « A NE PAS OUVRIR — Consultation N° C2/0052/23: Réalisation des travaux d'entretien et de réparation du bâtiment administratif sise à la nouvelle Tataouine ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le <u>06 Novembre 2023</u>, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à <u>60 jours</u> après la date limite de la réception des offres.

Toute offre qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée,

